

Charte

Service du registre foncier



Nos missions

Le Service du registre foncier est en charge des missions suivantes :

Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.

Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information.

Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevés et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.

Percevoir les droits de mutations.



Notre vision

Devenir un Service innovant à l'écoute de nos clients et de nos collaboratrices et collaborateurs tout en proposant des prestations de qualité en étroite collaboration avec nos partenaires.



Nos valeurs

La Fiabilité :

Grâce à la compétence de nos collaborateurs, nous garantissons des données fiables et précises. Nous assurons la disponibilité et la sécurité de ces données dans le respect de la loi et des normes en vigueur.

L'Efficience:

Nous nous efforçons de fournir des prestations de qualité dans les délais impartis et dans le respect des normes en vigueur.

La Modernité:

Nous mettons tout en œuvre pour évoluer au rythme de la société qui nous entoure, et ainsi pouvoir offrir des prestations adaptées aux besoins de nos clients et partenaires.



Nos engagements

Respecter l'environnement :

Nous nous employons quotidiennement à réduire notre impact sur l'environnement et nous nous engageons, à notre niveau, pour la préservation des ressources naturelles.

Préserver nos collaborateurs :

Nous mettons tout en œuvre pour préserver la santé et garantir la sécurité de nos collaborateurs.

Marie-Claude Toschini-Métroz Cheffe de Service